



Parc national
des Cévennes



de serres en valats

le magazine
du Parc national
des Cévennes

La laine : un nouvel avenir en Cévennes ?



Poster
Le hêtre

NUMÉRO QUARANTE ET UN • NOVEMBRE 2015



L'actu en images

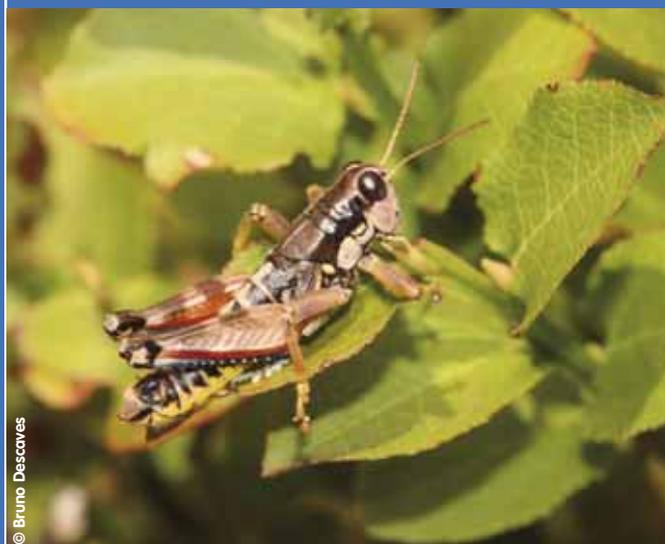


Bruno Bousquet, lauréat du concours des prairies fleuries

Le Concours agricole des prairies fleuries, organisé par le Parc national sur la causse Méjean au printemps 2015, a été remporté par Bruno Bousquet, agriculteur et gérant du Gaec le Veygalier (Fraissinet-de-Fourques). La remise des prix a eu lieu le 9 août à Florac, à l'occasion de la fête du Parc, Florilège, en présence des éleveurs qui avaient concouru. Bruno Bousquet participera au concours national qui se tiendra au Salon de l'agriculture 2016, à Paris.

Le criquet marcheur court-il à sa perte ?

Dans le cadre d'un suivi des espèces rares d'orthoptères (criquets, sauterelles et grillons), les équipes du Parc national ont identifié sur le mont Lozère, près du pic Cassini, le criquet marcheur (*Podisma pedestris*). C'est l'unique population du Massif Central. Cette espèce, bien connue dans les Alpes et les Pyrénées, est une relique des dernières glaciations, aujourd'hui menacée par le réchauffement climatique.



Inauguration de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche

Le premier centre de formation professionnelle dédié aux techniques de construction en pierre sèche a été inauguré le 26 septembre à L'Espinassas (St-Andéol-de-Clerguemort). Porté par l'association des Artisans bâtisseurs en pierres sèches, le projet a bénéficié du soutien financier de nombreux partenaires au nombre desquels le Parc national.



Une journée du patrimoine réussie

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre derniers, le four restauré du hameau du Villaret (Hures-la-Parade) a retrouvé son activité d'antan pour satisfaire les papilles des gourmands d'aujourd'hui. Laëtitia Pla, boulangère professionnelle, a reçu l'aide d'une petite troupe d'apprentis volontaires de tous âges, ravis de mettre la main à la pâte pour préparer 20 kg de pain... que les visiteurs, tout aussi ravis, ont pu déguster, accompagnés de produits locaux !

Édito

Aider à l'essor de filières économiques locales, qui font vivre notre territoire et ses patrimoines, aujourd'hui et demain, et contribuent à leur renommée, c'est l'essence même des missions de l'établissement du Parc national des Cévennes.

Aussi, est-ce avec beaucoup d'enthousiasme que je vous présente ce numéro.

En effet, qui aurait parié en 2000, quand Didier Lécuyer, chargé de mission au Parc national, a emmené une délégation d'artisans et d'élus cévenols en voyage d'études à Majorque, rencontrer l'association locale des murailleurs afin d'étudier comment faire perdurer des savoir-faire ancestraux de bâti en pierres sèches, que, 15 ans plus tard, l'école professionnelle de la pierre sèche ouvrirait ses portes en Cévennes ?

Et pourtant, l'inauguration a bien eu lieu le 26 septembre dernier à l'Espinas devant un parterre d'invités, médusés d'une telle réussite des Artisans bâtisseurs en pierres sèches. Ont été longuement salués : l'amour inconditionnel de professionnels pour leur métier, une volonté et une solidarité sans faille au sein du groupe, des élus convaincus et mobilisés, une intelligence collective au service d'un projet visionnaire et altruiste.

Alors comment ne pas faire un parallèle avec la dynamique qui s'engage sur la filière laine, autour d'un groupe d'éleveurs et Julien Buchert, notre chargé de mission Agropastoralisme, tous passionnés par le sujet ? Les yeux étaient brillants et les cœurs gonflés quand les nombreux participants ont quitté, mi-octobre, la salle Emile Leynaud au siège du Parc national, après la présentation du rapport de stage de Mathilde Schlaeflin, copieusement applaudie. Les idées de produits « laine » à développer ne manquent pas !

Même s'il reste beaucoup d'étapes à franchir, tous les espoirs sont permis. Et l'établissement public sera, bien volontiers, un partenaire actif dans cette nouvelle aventure.

Je vous souhaite une très bonne lecture et d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Laurence Dayet
Directrice par intérim

4. Actualités

8. Initiative écocitoyenne

*A la rencontre des Trophées 2015
du Parc national des Cévennes*

10. Cœur de Parc

*Une nouvelle politique pénale
pour le cœur du Parc*

11. Poster

Le hêtre

15. Dossier

La laine : un nouvel avenir en Cévennes ?

19. Paroles de territoire

*Eclairer juste : l'engagement
de la commune de Valleraugue*

20. Découvrir

Les mégalithes du Parc national

22. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - 2428-3002 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : novembre 2015. Magazine trimestriel.   
Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr -
Directrice de la publication : Laurence Dayet - Rédactrice en chef : Catherine Dubois - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Eddie Balaye, Céline Bonnel, Julien Buchert, Christophe Fourcade, Jimmy Grandadam, Frantz Hopkins, Mathilde Schlaeflin, Laurette Valleix - Cartographe : Kísito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Création maquette : Opérationnelle communication - Impression : Imprimerie Clément.
Tirage : 32 500 exemplaires sur papier recyclé - Photo de couverture : Patrick Mayet



Pellegrines, figarettes, dauphines... des variétés traditionnelles que l'on gagne à transformer en produits de qualité.

Vers des filières « châtaigne » et « caprins » bio

Depuis un an, le Parc national travaille aux côtés de groupes d'acteurs des filières castanéicole et caprine afin de développer « la bio » sur le territoire.

Ce projet s'intègre dans un plan d'action partenarial.

Pour la châtaigne, l'objectif du travail engagé est d'augmenter la production de fruits bio et de consolider la filière par une diversification des produits et des prix plus rémunérateurs.

Début juillet, castanéiculteurs, transformateurs et représentants d'associations de producteurs se sont réunis à Florac. Ils ont validé la nécessité d'innover en développant de nouveaux produits bio issus de la châtaigne pour rajouter de la valeur ajoutée.

Depuis, le projet a bénéficié d'un contrat de filière Agir pour la Bio mis en place par la région Languedoc-Roussillon. Une première phase consiste à identifier les produits à base de châtaignes hors du territoire, y compris à l'étranger. Dans un deuxième temps, l'analyse des divers procédés de fabrication permettra de reproduire les recettes les plus intéressantes. Les relations entre les cas-

tanéiculteurs et les transformateurs seront ainsi renforcées.

Pour la filière caprine, le projet de constituer une filière locale en fourrage bio a été présenté lors d'une première rencontre entre éleveurs et producteurs de fourrages à l'automne 2014 à St-Jean-du-Gard. Une délégation d'éleveurs du Larzac a fait part, à cette occasion, d'une expérience collective réussie pour parvenir à l'autonomie fourragère. A l'issue de cette réunion, un collectif d'éleveurs et de céréaliers producteurs de fourrage s'est mis en place. Réunis en mars 2015 à St-Mamert-du-Gard sur une exploitation céréalière, ils ont pu échanger sur leurs motivations et leurs attentes réciproques fondées sur des complémentarités entre les territoires des Cévennes et des plaines languedociennes.

Par ailleurs, à l'initiative de producteurs céréaliers bio, le Civam bio Gard a organisé une demi-journée

d'appui technique à la production de foin de luzerne. Des éleveurs caprins y ont participé aux côtés des producteurs. Au-delà des apports techniques, éleveurs et producteurs de fourrage ont appris à mieux connaître leurs métiers respectifs.

A ce jour, l'objectif du groupe de travail et du Parc national est de mettre en place un réseau d'acheteurs et de vendeurs de fourrage bio basé sur l'engagement de part et d'autre, élément indispensable à la réussite du projet. ●

Les partenaires du projet

- Association Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc
- Chambre régionale d'agriculture
- Civam Bio Gard
- Lozère Bio
- Parc national des Cévennes
- Syndicat des producteurs de Pélaridon



LIFE+ Mil'Ouv : un bilan d'étape très positif

Deux représentants de la Commission européenne, Simon Goss et Päivi Rauma, sont venus rencontrer les partenaires du projet LIFE+ Mil'Ouv les 14 et 15 septembre à Florac. Démarré fin 2013, ce programme est en faveur des milieux ouverts pastoraux méditerranéens et notamment ceux du Bien inscrit « Causses et Cévennes ».

Piloté par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, le programme LIFE+ Mil'Ouv associe l'Institut d'éducation à l'agro-environnement (SupAgro Florac), l'Institut de l'Élevage et le Parc national des Cévennes.

Le projet a pour objectif d'améliorer l'utilisation des ressources naturelles par l'élevage et l'état de conservation des habitats agropastoraux en région méditerranéenne en favorisant la diffusion de savoir-faire, d'informations, de méthodes et de conseils adaptés à l'ensemble des acteurs de l'agropastoralisme. En effet, l'embroussaillage gagne du terrain partout en France et dans les régions méditerranéennes notamment, du fait principalement de la disparition des activités agropastorales. Maintenir l'élevage pastoral, utilisateur de ces milieux, est donc un enjeu fondamental.

A ce jour, 120 éleveurs ont été rencontrés dont 80 dans le Parc national. Chacun de ces rendez-vous et de ces échanges avec des techniciens pasto-

ralistes et naturalistes, issus notamment des chambres d'agriculture, a duré de 1 à 4 journées. A partir du recueil des perceptions et des attentes des éleveurs quant à l'utilisation des milieux pastoraux, 70 diagnostics écopastoraux de terrain ont été réalisés.

Des ateliers techniques et des formations s'appuyant sur ce travail sont organisés depuis 2014. Un ouvrage méthodologique, *Livret technique de la méthode Mil'Ouv*, vient d'être édité et sera diffusé largement auprès des techniciens (également disponible sur www.lifemilouv.org).

Au travers de leurs échanges avec l'éleveuse lozérienne Myriam Grasset et tous les partenaires, Simon Goss et Päivi Rauma ont pu constater le bon déroulement du programme. Au-delà, ils ont reconnu la qualité et l'intérêt de l'approche éco-pastorale mise en œuvre sur le territoire. Ils ont vivement encouragé éleveurs et acteurs du pastoralisme à continuer de défendre ces systèmes qui valorisent les ressources offertes par les milieux pastoraux. ●

Une visite de terrain était organisée chez Myriam Grasset, éleveuse de brebis BMC à la Vernède, sur la commune de la Salle-Prunet. Vincent Juillet, chargé de mission au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), y participait. L'éleveuse a fait appel aux techniciens du Mil'Ouv car il lui semblait qu'elle n'utilisait pas au mieux les 135 hectares dont elle dispose. Ainsi, l'un de ses parcs d'une surface de 20 ha était inégalement exploité par les brebis : la terre s'épuisait sur le haut du terrain, tandis que le bas n'était pas du tout pâturé. Le conseil lui a été donné de diviser le site en plusieurs parcelles et de contraindre les brebis à modifier leurs habitudes de consommation : l'équilibre entre zones sur-pâturées et zones sous-pâturées a été rétabli et la richesse écologique du site préservée.

Plusieurs éleveurs engagés dans le LIFE+ Mil'Ouv, les partenaires du programme et Vincent Juillet (CGET) se sont joints à Simon Goss et Päivi Rauma pour la visite de l'exploitation de Myriam Grasset le 14 septembre.



Oignons doux des Cévennes : des pratiques de désherbage “zéro phyto”

Terrasses cultivées sur la commune de St-André-de-Majencoules

© Alain Lagrave

Depuis 2014, le Parc national soutient, dans le cadre d'une convention 2014-2016 avec la coopérative Oignons doux des Cévennes et la Chambre régionale d'agriculture, un programme expérimental. Celui-ci vise à mettre au point une alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires dans la conduite de culture de l'oignon doux.

La culture d'oignons doux des Cévennes est une culture à forte valeur identitaire et à forte valeur ajoutée dans les Cévennes gardoises. Elle bénéficie d'une Appellation d'origine protégée (AOP) depuis 2008. Mais la production de cet oignon demande l'utilisation d'intrants notamment pour le désherbage des parcelles, étape importante pour obtenir une production satisfaisante. L'utilisation régulière d'her-

bicides dans cette culture est bien sûr un danger pour l'environnement et un frein majeur à une production en Agriculture biologique.

Le souhait d'installation en 2013 d'un jeune producteur d'oignons doux ayant des parcelles en cœur de Parc sur la commune de Valleraugue, Aurélien Garmath, a été l'occasion en 2014 de décider de tester des méthodes de désherbage alternatives aux traitements chimiques. En effet, les terres de ce producteur sont situées dans un secteur où la préservation de la qualité des eaux est un enjeu majeur au vu de la présence d'une espèce protégée, l'écrevisse à pieds blancs.

En 2015, l'expérimentation se poursuit chez deux autres producteurs, Vincent Garmath et Olivier Patrinos, installés sur des terrasses granitiques et schisteuses. Des comparaisons sont établies entre des conduites conventionnelles et plusieurs alternatives zéro phyto : thermique-mécanique (utilisation d'un brûleur et d'une bineuse), thermique stricte (brûleur

et paillage de bois raméal fragmenté. L'expérimentation, qui se terminera fin 2016, fera bien sûr l'objet d'un bilan qui portera notamment sur le rendement de ces parcelles et sur la qualité des oignons produits.

Le soutien du Parc national

Pour 2014 et 2015, le Parc a aidé financièrement le projet à hauteur de 8 800 euros. Cette subvention vise essentiellement à compenser le manque à gagner (moins production) et à financer le temps de travail supplémentaire fourni par les producteurs.

L'oignon doux des Cévennes : une AOP, une coopérative

- Création de l'AOP : 2008
- Nombre d'adhérents à la coopérative : 100
- Tonnes d'oignons doux produits : 2 300
- Surface cultivée : 35 ha de terrasses granitiques et schisteuses

Repiquage d'oignons doux chez Olivier Patrinos



© Laurette Vallex



Un programme européen pour préserver le « casseur d'os »

Ce mois de novembre 2015 est marqué par une bonne nouvelle pour les gypaètes barbus. La Commission européenne vient de valider un projet proposé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en faveur de la conservation de l'espèce.

Le projet nommé LIFE GYP'CONNECT vise à renforcer la population de gypaètes barbus et à rétablir les échanges entre les différents noyaux de population situés des Alpes aux Pyrénées.

Il repose sur des programmes de réintroduction en cours dans les Préalpes (Drôme) et le Massif central (Lozère, Gard) et sur un meilleur accès aux ressources alimentaires dans la partie orientale des Pyrénées (Aude). Il est conduit avec la *Vulture Conservation Foundation* dans le cadre d'un Programme européen pour les espèces en danger (EEP) - programme d'élevage créé pour la sauvegarde d'une espèce animale - mis en œuvre au niveau international.

Ce programme LIFE coordonné par la LPO nationale, pour une durée de 6 ans, associe étroitement sept partenaires :

- le Parc national des Cévennes,
- la LPO Aude,
- l'association Vautours en Baronnies,
- le Parc naturel régional du Vercors,
- l'association *Vulture Conservation Foundation*,
- l'université Pierre et Marie Curie,
- le Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires,
- Electricité réseau distribution France.

Il concerne trois secteurs géographiques : les Alpes (Drôme et Vercors) le Massif central (Ardèche, Lozère et Aveyron) et les Pyrénées (Aude).

Les actions mises en œuvre devront permettre de :

- créer de nouveaux noyaux de population dans les Préalpes et le Massif central,
- réduire les menaces et les facteurs de mortalité pesant sur l'espèce,
- restaurer les ressources alimentaires,

- communiquer auprès des pouvoirs publics et des usagers de la nature.

Pour le Parc national des Cévennes, qui travaille déjà en lien avec la LPO Grands Causses à la réintroduction de l'espèce dans le Sud du Massif central, ce programme va apporter des financements qui conforteront les actions déjà entreprises. Les prochains temps forts seront, dès 2016, de nouveaux lâchers pendant 6 ans, alternativement dans le Parc national des Cévennes et dans le Parc naturel régional des Grands Causses. Une expérimentation d'utilisation de munitions sans plomb sera mise en place sur une petite partie du territoire, en lien avec la Fédération de chasse de la Lozère, et un séminaire sur le gypaète barbu et le pastoralisme aura lieu en 2017. ●

Adonis, l'un des jeunes gypaètes barbus lâchés au printemps 2012 près de Meyrueis dans le Parc national des Cévennes.



A la rencontre des lauréats des Trophées 2015 du Parc national des Cévennes


 TROPHÉES
2015
DU PARC NATIONAL
DES CÉVENNES


 Un exemple de pollution lumineuse due à un éclairage public excessif et inadapté.

© Bruno Daversin

Un simulateur de pollution lumineuse aux vertus pédagogiques

Les Trophées 2015 du Parc national ont été décernés le 9 septembre à Florac. Quatre lauréats ont été primés et recevront, chacun, une dotation de 1 000 euros pour les aider à mener à bien leur projet. Merry Anfray, président de l'Association des astronomes amateurs en Cévennes, a été récompensé pour son projet *Nocturne Terrasse*.

Les Trophées du Parc national visent à récompenser des initiatives écocitoyennes de personnes physiques ou morales, mises en œuvre sur le territoire. Les critères de sélection des dossiers lauréats correspondent aux valeurs du programme de l'Unesco *L'homme et la biosphère* au titre duquel le Parc national a été classé réserve de bio-

sphère en 1985 : renforcement des liens homme-nature, caractère innovant et expérimental, ancrage géographique et culturel dans le territoire, exemplarité et transférabilité, valeur éducative, création de lien social...

Le thème 2015 était "Cévennes en lumière". Etait donc à l'honneur tout

projet lié à la lumière, source d'énergie ; la lumière, source de vie ; la lumière, source de création et de développement économique...

La première grande étape du projet *Nocturne Terrasse* récompensé par un trophée vient d'être franchie. Le simulateur de pollution lumineuse est réa-



Les lauréats des Trophées 2015 et Henri Couderc, président du conseil d'administration du Parc



© Catherine Dubois

Les quatre lauréats des Trophées 2015

- ▶ Merry Anfray, de l'Association des astronomes amateurs en Cévennes (A3C), pour son projet **Nocturne Terrasse** (Génolhac - 30) ;
- ▶ Brigitte Revelli (St-Julien-d'Arpaon - 48) pour son projet de théâtre d'ombres avec plusieurs écoles du Parc national, **Nous, poussières d'étoiles**.
- ▶ Le Foyer rural de Langlade-Brenoux (Langlade - 48), pour son festival **Rencontres au jardin**, dont l'édition 2015 avait pour thème « Autour la lumière » ;
- ▶ Gautier Larcher, enseignant du collège St Joseph (St-Ambroix - 30), pour son projet pédagogique sur l'énergie solaire, **Ceven'Sol**.

Le projet **Nocturne Terrasse** a représenté la Réserve de biosphère des Cévennes lors de la remise des Trophées à l'Unesco à Paris le 21 septembre.

lisé et le Jour de la Nuit a été l'occasion, le 10 octobre à Génolhac, d'une première démonstration pour le grand public.

Installée dans le jardin de l'Association d'éducation populaire de Génolhac, au cœur du village, **Nocturne Terrasse** est constituée de huit sites de lumière semblables à des tipis, disposés sur le sol, et de plusieurs zones d'observation. Ces « tipis » sont des cônes opaques d'un mètre de hauteur, ouverts sur un côté, à l'intérieur desquels des

ampoules de divers types (Led, halogène, fluocompacte...) sont suspendues. Les zones d'observation permettent au public de constater les effets produits par ces éclairages d'intensité, de couleur et de spectre divers.

Il s'agit d'un dispositif de sensibilisation à la pollution lumineuse qui permet de plonger le public en situation de nuit « naturelle » à un instant donné, et de lui permettre d'observer par contraste les effets et les nuisances d'un éclairage artificiel, l'instant suivant.

Démonstration du simulateur de pollution lumineuse par Merry Anfray, le 10 octobre à Génolhac



© André Joffart

L'immersion dans cet espace rend la nuit familière et permet qu'elle ne soit plus considérée comme un frein au déplacement.

Le public peut observer le ciel, les astres, la nuit et la faune nocturne soit en interaction avec divers éclairages artificiels soit sans aucune lumière. Il est ainsi amené à constater empiriquement qu'un éclairage peut être excessif et inopportun, qu'il peut gâcher le plaisir qu'il ressent à admirer un ciel très noir constellé d'astres bien lumineux, ou encore perturber le comportement d'espèces animales comme les insectes, les chauves-souris ou les oiseaux.

La prise de conscience attendue est bien celle de la nécessité de modifier profondément l'utilisation qui est faite aujourd'hui de l'éclairage public. Le projet s'inscrit ainsi parfaitement dans la dynamique de modernisation et de réduction de cet éclairage par les collectivités du Parc national des Cévennes, sous l'impulsion de l'établissement public qui ambitionne de faire reconnaître le ciel des Cévennes en tant que « réserve internationale de ciel étoilé ».

Les prochaines étapes du projet **Nocturne Terrasse** :

- ▶ automne-hiver 2015-2016 : nombreuses séances d'observations avec divers publics - habitants de Génolhac et des environs, astronomes amateurs, scolaires, prestataires touristiques ;
- ▶ printemps 2016 : conception et diffusion d'une publication incluant des comptes-rendus d'observations et d'expériences, et des débats avec les visiteurs ;
- ▶ été 2016 : programmation d'animations artistiques (concerts, spectacles...) dans le jardin en lien avec le thème de la nuit.

Contact :

Merry Anfray
Association des astronomes amateurs en Cévennes
54, Grand-Rue • 30450 GENOLHAC
04 66 61 23 27
merry.anfray@freesbee.fr



Nicolas Hennebelle, procureur de la République d'Alès, Laurence Dayet, directrice par intérim, et Alain Berthomieu, procureur de la République de Mende, signent, le 22 septembre, le protocole d'accord définissant la nouvelle politique pénale du Parc national.

© Céline Bonnel

Une nouvelle politique pénale pour le cœur du Parc national

Chargés d'assurer le respect de la réglementation du cœur, les procureurs de la République de Mende et d'Alès et l'établissement public du Parc national ont élaboré un protocole d'accord tripartite signé le 22 septembre dernier.

Ce protocole définit un cadre pour les suites à donner en cas de non respect de la réglementation spécifique du cœur du Parc national. Celle-ci contribue à assurer la protection des patrimoines naturels, culturels et paysagers remarquables. Cette réglementation découle des principes communs à tous les parcs nationaux mais est adaptée pour tenir compte du fait que le cœur du Parc national des Cévennes est un espace habité, vivant et cultivé. Elle a évolué en 2009 avec un nouveau décret et ses modalités d'application ont été précisées dans la charte approuvée en novembre 2013.

L'établissement public a pour mission de faire respecter ces règles. Aussi, il informe, sensibilise et accompagne les usagers et les visiteurs au quotidien. Dans les rares cas où cela ne suffit pas, la police judiciaire et la police administrative complètent le dispositif.

Au sein de l'établissement public, la police judiciaire est exercée, sous l'autorité des procureurs de la République, par les inspecteurs de l'environnement à qui le directeur confie des missions de police et qui doivent porter un uniforme avec l'écusson Police de l'environnement. Le protocole précise les consignes des procureurs à ces inspecteurs de l'environnement, sous la forme d'un guide d'appréciation qui permet de décider des suites à donner. Cette hiérarchisation tient notamment compte de la gravité des infractions (impact sur les patrimoines, possibilité de remise en état...) et du contexte (caractère intentionnel, récidive ou pas, attitude de la personne mise en cause...).

La police administrative, elle, est assurée par les agents qui instruisent les dossiers (demandes d'autorisation, demandes de subvention...), sous l'autorité du directeur de l'établissement. Le protocole définit

l'articulation des procédures administrative et judiciaire, certaines infractions relevant à la fois de la police administrative et de la police judiciaire. Les suites à donner diffèrent, par exemple, selon qu'il y a non respect des prescriptions de l'autorisation délivrée par le directeur ou absence totale d'autorisation.

Ce protocole d'accord tripartite donne ainsi un cadre homogène sur l'ensemble du cœur du Parc national pour appliquer et articuler de manière simple et graduelle les polices administrative et judiciaire, sachant que le recours à ces deux outils n'intervient qu'en dernier ressort. L'établissement public n'a aucun objectif chiffré en matière de police, il n'a qu'une obligation de résultat sur la protection des patrimoines.

Pour toute information sur la réglementation du cœur du Parc :
www.cevennes-parcnational.fr, rubrique le Parc/La réglementation

Le hêtre



► Ma carte d'identité

Le hêtre (fayard, fau...)
Fagus sylvatica Linné, 1753
 Ordre des Fagales*
 Famille des Fagacées

Dimensions de l'arbre adulte :
 hauteur : 25-35 m, max = 50 m
 diamètre : 1,5 m, max = 3,5 - 3,8 m

Longévité :
 150 - 300 ans, max 350 - 400 ans

Arbre à feuillage caduque, à écorce lisse et grise ; feuilles entières, alternes ; jeunes feuilles finement velues sur les marges

*Les fleurs mâles sont rassemblées en chatons (comme le noisetier, le chêne, le noyer, le châtaignier, le bouleau).



► Anecdote

Après la fonte des neiges, on retrouve souvent sur la litière d'étonnants paquets de faînes (fruits) amassées en rouleaux dans ce qui constituait les galeries creusées dans la neige par les campagnols !

► Mon cycle de vie

Au début du printemps, mes longs bourgeons cuivrés et pointus gonflent, étirant les écailles rouges. Dès la montée de la sève, à la fin avril, mes feuilles vertes et soyeuses se déploient, défaisant mon armure d'écailles. Sur les arbres adultes, les petites grappes de fleurs verdâtres pendent comme des pompons, à la base des jeunes rameaux encore duveteux. Bientôt, ce duvet de poils disparaît peu à peu tandis que mûrissent mes fruits tout au long de l'été. Mon fruit s'appelle une **faîne** : petite noisette pyramidale enfermée dans une petite bogue d'apparence épineuse (la cupule), mais pas du tout piquante ! Les faînes attendront l'automne, lorsque mon feuillage vire au jaune ou au rouge et à l'orange, avant de tomber au sol et peut être profiter de la convoitise d'un écureuil ou d'un geai pour germer au loin dans une clairière. Alors commencera pour moi une nouvelle vie multicentenaire.



► Le monde vivant et moi

► Le saviez-vous ?

- Le fruit appelé **faîne** est comestible : débarrassé de son écorce, il a le goût agréable d'une noisette.
- Un **réseau sous-terrain vital**
 Comme pour la majorité des arbres, mes racines sont en contact avec le monde caché des champignons - amanites, bolets, chanterelles, lactaires... - qui m'aident à récupérer l'eau et les nutriments du sol et avec lesquels j'échange des sucres. Cet invisible réseau sous-terrain de filaments et de radicelles connectant les arbres entre eux détermine la bonne santé des forêts.





Parc national
des Cévennes





POSTER

Hêtraie - sapinière sur le mont Lozère



Mon royaume

Espèce particulière à l'Europe centrale et de l'ouest, je suis arrivé il y a près de 4 500 ans dans les montagnes du Massif Central et je me suis répandu dans tout l'étage montagnard (entre 900 m et 1500 m) où je forme, avec le sapin, une forêt caractéristique. Je pousse mieux là où le sol est drainant et les précipitations assez régulières, préférant une atmosphère humide (massifs granitiques du mont Lozère, du Bougès et de l'Aigoual). Quand les versants sont trop secs et trop chauds, je me réfugie sur les versants nord (on le voit bien dans les gorges de la Jonte et du Tarn). Il faut pénétrer dans cette belle couverture verdoyante d'apparence uniforme pour se rendre compte de différences étonnantes entre sous-bois : celui parsemé de buis et d'orchidées (céphalantère, goodyère, epipactis) sur les sols calcaires ; celui plus diffus parsemé de touffes d'herbes comme la luzule blanc de neige et la canche flexueuse sur les sols plus acides (granite et schiste).



Des arbres d'intérêt écologique

Parce que je vis longtemps, je suis l'hôte de nombreux animaux notamment des spécialistes du bois mort : longicornes, pics...

D'ailleurs, les nids du majestueux pic noir sont recensés par les agents du Parc : ses loges creusées dans mon tronc et abandonnées servent de nid à une rare petite chouette venue des forêts du Grand Nord, la chouette de Tengmalm. Ce petit rapace nocturne chasse les campagnols qui eux-mêmes se nourrissent de mes fruits : les bonnes années de faînéas, ces rongeurs en profitent, leur nombre augmente et la chouette et sa nichée ne s'en portent que mieux. C'est parce que ces rongeurs en sont très friands que je produis irrégulièrement des grandes quantités de faînes, ce qui donne plus de chance à une partie de ma progéniture d'échapper à la consommation...



Variations enchantées

Parmi les variations naturelles du hêtre, le feuillage est parfois tout violet (c'est la variété 'purpurea' : le **hêtre pourpre**). Encore plus étonnant, la rencontre avec le **hêtre tortillard** à branches zigzagantes (variété 'tortuosa') dont les célèbres « faux de Verzy » sont un splendide exemple et que l'on peut voir en forêt de Reims. Il n'est pas impossible que vous en rencontriez sur le mont Lozère !

Mais ce n'est pas tout : on recherche aussi sur mon écorce étoffée de mousses certains gros lichens (champignons intimement associés à des algues microscopiques) comme le *Lobaria pulmonaria* : ce sont de bons indicateurs de vieux peuplements où une flore et une faune qui aiment la lenteur et la tranquillité se sont développées... En outre, la présence de ces lichens atteste d'une bonne qualité de l'air.

Le but de ces recensements de lichens et d'arbres à loges est d'éviter que je ne sois coupé quand sont réunis autour de moi autant de trésors de la vie des forêts. C'est pour cela que vous verrez parfois un cercle de peinture jaune marquant mon tronc : un signal adressé aux forestiers et qui rappelle qu'il est important de laisser vieillir et de conserver des vieux arbres dans les boisements exploités.

Ce signal s'adresse aussi à vous, qui êtes nombreux à couper votre bois de chauffage dans les hêtraies du territoire. Si vous voyez un hêtre remarquable par sa dimension ou parce qu'il présente une cavité, épargnez-le et vous préserverez la biodiversité de votre forêt !

La laine : un nouvel avenir en Cévennes ?

Longtemps négligée, la laine fait aujourd'hui l'objet d'un nouvel intérêt chez certains éleveurs des Cévennes. Outre ses qualités environnementales, cette matière première offre des perspectives de développement économique et social intéressantes pour le territoire du Parc national.

Pourquoi un travail sur la laine ?

Transversale aux différents axes de la charte du Parc national - agriculture, économie locale, patrimoine, culture, tourisme...-, la laine apparaît comme un sujet fédérateur pour le territoire.

La laine et le mouton ont fortement marqué le territoire du Parc national d'un point de vue historique. La présence d'ovins domestiqués est attestée en Languedoc depuis le début du Néolithique (5 700 av. J.-C.) et on retrouve des traces de filage et de tissage à partir de 4 500 av. J.-C. Au Moyen Âge, la main-d'œuvre abondante dans

une région dominée par l'élevage ovin a encouragé le développement de la draperie. Le cadis, drap de laine traditionnel servant à l'habillement local, est la plus ancienne étoffe fabriquée dans le Massif central. L'activité drapière ou cadisserie se caractérisait par l'absence de corps de métier spécialisé : les paysans fabriquaient et vendaient eux-mêmes leurs étoffes. Le mouton, animal rustique et peu exigeant, jouait alors un rôle majeur dans la subsistance des familles paysannes, autant pour la fumure que pour sa laine, d'où son surnom de « bête à laine » adopté dans tous les documents d'époque. La production de viande ne constituait

qu'un produit secondaire (au début du XVIII^e siècle, le prix de la laine était cinq fois supérieur à celui de la viande !). L'artisanat lainier a longtemps représenté l'économie principale du Massif central. La demande en « draps de pays » était telle que les paysans s'approvisionnaient en laine dans les régions voisines (Auvergne, Provence) et à l'étranger (Espagne, Afrique du nord), notamment pour répondre aux besoins des nombreuses communautés religieuses de France et d'Europe. Finalement, l'activité lainière locale a décliné du fait de la concurrence internationale et de l'arrivée des fibres synthétiques. ●



Un troupeau transhumant au col de Salidès



Expertise de la laine de brebis Raïole

© Patrick Meyer

Le Parc national des Cévennes est encore aujourd'hui un pays de moutons et de laine !

De nos jours, l'élevage pastoral est toujours ancré dans le paysage du Parc national, mettant à profit les vastes espaces naturels des Causses et des Cévennes, difficilement exploitables par d'autres formes d'agriculture. L'agropastoralisme, en tant que garant du caractère ouvert et vivant de ce territoire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, fait l'objet d'une attention toute particulière dans la charte du Parc national. La pérennité des activités pastorales est un enjeu fort pour l'établissement dans les années à venir. Au même titre que la viande ou le lait, la laine est un produit du mou-

ton ; lequel représente une opportunité pour promouvoir l'élevage pastoral autrement que par l'agneau ou l'entretien des milieux ouverts.

A l'échelle du Parc national, on estime le cheptel à environ 100 000 ovins. En estimant la production de laine entre 1 kg et 1,5 kg par brebis, on évalue la ressource en laine sur le territoire du Parc national à plus de 100 tonnes par an...

La laine peut redonner du sens et de la valeur à un élevage fortement dépendant des subventions.

Bien que longtemps considérée comme la principale richesse du mouton, la laine apparaît aujourd'hui comme un déchet encombrant et coûteux aux yeux des éleveurs eux-mêmes. La vente de laine brute ne permet pas de payer le tondeur. Actuellement, la majorité des laines françaises sont décotées sur le marché mondial, en premier lieu faute de soin apporté au moment de la tonte. Dans un contexte où les éleveurs peinent à vivre de leur métier car les prix d'achat des produits agricoles ne permettent pas de couvrir les coûts de production, le monde de l'élevage peut-il faire l'économie d'un travail sur la laine ? Les subventions européennes ne peuvent pas être la seule réponse à apporter aux éleveurs ; il faut aussi améliorer les prix payés aux producteurs et offrir de nouvelles perspectives pour l'élevage et ses filières. En ce sens, la laine (qui pousse

chaque année sur le dos du mouton) représente une possibilité de diversification pour l'élevage ovin.

La laine, facteur de développement territorial.

Actuellement, la plupart des laines françaises sont envoyées en Chine pour être nettoyées et transformées industriellement, puis reviennent en France sous forme de produits finis. La laine aurait donc une valeur ? En effet, fibre animale 100 % renouvelable, à la fois isolante, élastique et résistante, la laine est une ressource d'avenir dans l'habitat, l'ameublement et l'habillement. Contrairement aux idées reçues, les laines locales, même rustiques, ont des débouchés : literie, tapis, etc. La condition principale est de produire une matière première de qualité (c'est-à-dire propre, bien tondue et issue d'un animal en bonne santé). L'enjeu consiste ensuite à se réappropriier localement certaines étapes de transformation de la laine pour créer de la valeur ajoutée sur le territoire. Le travail de la laine est une source de développement pour l'économie locale en créant de nouvelles activités et de nouveaux produits. Au-delà de la dimension économique, la laine participe aussi au dynamisme social en recréant du lien entre les différents acteurs d'une filière oubliée : éleveurs, artisans, industriels... La laine représente donc un potentiel de création pour des projets innovants sur le territoire du Parc. ●



Troupeau de brebis de race Raïole

© Mathilde Schläeflin



Terra Rural et Raiolaine, le renouveau des laines locales

Autour de Florac, éleveurs et artisans se mobilisent ensemble pour valoriser les laines locales.

Terra Rural est un programme du conseil régional Languedoc-Roussillon à destination des collectivités : il vise à encourager les projets de développement agricole en impliquant les habitants du territoire. La communauté de communes Florac-Sud Lozère a bénéficié de ce programme, ainsi que des financements de l'Europe via le Feader, de la région Languedoc-Roussillon et du département de la Lozère. Parmi les thèmes identifiés comme pouvant être porteurs au plan local, on compte la filière laine. La réflexion sur cette thématique a débuté au début de l'année 2014 avec la création d'un groupe de travail animé par François Konieczny, chargé de mission Terra Rural, en collaboration avec l'Association lozérienne pour le développement de l'emploi agricole et rural (Alodear). Cette équipe est constituée d'une quinzaine de personnes aux profils variés : éleveurs ovins, dont certains travaillent déjà leur laine, artisans du fil ou du feutre, ani-

matrices d'ateliers de sensibilisation et porteurs de projet, tous guidés par la volonté commune de valoriser les laines produites sur le territoire. Leur rencontre a donné lieu à une journée d'initiation au tri de la laine animée par Julien Buchert, chargé de mission Agropastoralisme au Parc national, et à une étude menée par Mathilde Schlaeflin, stagiaire au Parc national. Cette étude portant sur l'évaluation des besoins et des attentes individuelles a permis de formuler des propositions d'actions à mettre en œuvre collectivement : mutualisation de matériel, chantiers de tonte et de tri collectifs, « café tricot », boutique associative ou encore « circuit de la laine »... Les perspectives sont nombreuses !

Contact :

François Konieczny :
terrarrural@orange.fr

En Cévennes, un groupe d'éleveurs se structure autour du projet de valoriser la laine de leurs brebis.

Raiolaine réunit des éleveurs en race Raiole (race rustique locale à faible

effectif) souhaitant redonner du sens à la production annuelle de laine par un projet collectif. En plus de la dimension humaine de la démarche, l'intérêt économique n'est pas oublié : il s'agit de rembourser le coût de la tonte par la vente de produits finis et peut-être générer un revenu d'appoint, indépendamment des primes. Le projet a débuté au printemps dernier avec l'organisation de chantiers de tonte et de tri collectifs. Cette démarche a reçu l'appui du Parc national, sous les formes suivantes :

- soutien pratique sur les chantiers de tonte pour le tri et classement des laines ;
- organisation d'une formation sur la valorisation de la laine en production ovine à destination des éleveurs ;
- appui technique dans la fabrication de prototypes et la mise au point de produits finis ;
- accompagnement lors des manifestations estivales organisées par le Parc (Florilège à Florac et la Journée de la laine à Génolhac).

Le premier débouché espéré par les éleveurs est lié à leur rencontre avec le Mobilier national en charge de l'approvisionnement des Manufactures d'Etat. Ensemble, ils ont pour projet de mettre au point un fil de laine correspondant aux exigences techniques de ces hauts lieux de la tapisserie et du tapis français.

Par ailleurs, les éleveurs explorent d'autres débouchés plus locaux. Depuis le mois d'août, ils proposent en vente par souscription des couettes en laine fabriquées par un professionnel de la literie en laine basé en Auvergne.

Enfin, éleveurs et personnels de l'établissement public du Parc réfléchissent actuellement à la création d'un produit en laine qui serait à la vente dans les boutiques du Parc. ●

Contact :

raiolaine@openmailbox.org



Chantier de tri collectif chez Christina Von Wysocki à Florac.

© Mathilde Schlaeflin

Le Parc national des Cévennes, acteur d'une nouvelle filière laine

Le Parc national des Cévennes a la volonté d'accompagner les projets de valorisation de la laine sur le territoire en apportant un soutien aux porteurs de projet.

Au début de l'année 2015, le Parc national a mis en place un stage de six

mois afin de contribuer à la réflexion sur l'émergence d'une nouvelle filière laine locale et soutenir les démarches en cours précédemment présentées. Au-delà de l'appui opérationnel, ce stage a permis de dresser un état des lieux à la fois historique et actuel de la filière laine sur le territoire. Le mémoire de stage est à disposition

du public au centre de documentation et d'archives du Parc national à Génolhac.

Dans la continuité de ce stage et à la demande d'éleveurs, un travail de recherche va être mené pour étudier les qualités de la laine Raïole en vue de proposer des pistes d'amélioration lainière... ●



Réunion du 16 octobre : rendu de stage et discussion sur l'émergence d'une nouvelle filière laine locale

© Catherine Dubois

Le 16 octobre dernier, à l'occasion de la restitution du travail de stage, le Parc national a réuni près de cinquante personnes (éleveurs, artisans, élus ou leurs représentants, Alodear, personnel du Parc...) pour réfléchir ensemble à la filière laine de demain. Cette journée d'échanges, animée d'une énergie et d'une ferveur peu communes, a permis de révéler un véritable intérêt partagé sur le territoire pour renouer avec ce matériau traditionnel fondateur de l'identité cévenole.

«*Tout ça, c'est magique !* » (Rémi Leenhardt, éleveur de brebis raïoles)

«*Pour un scientifique, c'est extraordinaire, on assiste à un processus de réapparition d'une ressource territoriale qui avait été abandonnée, qui va se moderniser pour s'adapter au monde actuel. C'est quelque chose de fantastique, qu'il faut accompagner.* » (Jean-Paul Chassagny, membre du comité scientifique du Parc)

«*Rien n'est plus fort qu'une idée qui arrive à temps. Aujourd'hui, sur le territoire du Parc, il y a un alignement des astres qui entraîne par nature notre soutien à toutes ces actions.* » (Grégoire Gautier, chef du service Développement durable du Parc)

A son échelle, le Parc national des Cévennes s'engage à soutenir des actions dans plusieurs domaines : relocalisation de la filière, innovation (textile, ameublement, isolation), création d'un centre de ressources (synthèse des connaissances, formations), communication (fêtes, circuits de la laine, marque Esprit Parc national), et bien d'autres à définir avec les forces vives du territoire. ●

Contact :

Julien Buchert :
julien.buchert@cevennes-parcnational.fr

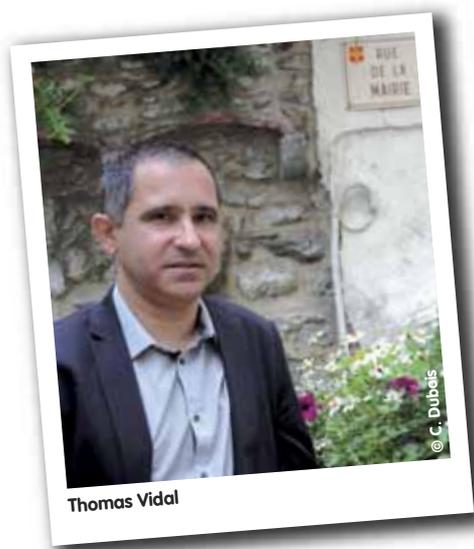


Le rendez-vous de la laine

ATELIER - Laines d'Europe, association de promotion de la laine à l'échelle européenne, organise son assemblée générale les 20 et 21 février 2016 au Vigan. Il s'agit d'une rencontre interprofessionnelle réunissant tous les acteurs de la filière : éleveurs, tondeurs, laveurs de laine, matelassiers, filateurs, tisserands, tricoteurs, teinturiers, créateurs... Ce rendez-vous annuel est ouvert à tous les curieux, experts ou passionnés !

Infos et réservations auprès de ATELIER : 04 92 25 71 88
ou atelier5@orange.fr





Thomas Vidal

Thomas Vidal, maire de Valleraugue (Gard), a fait des économies d'énergie l'une des priorités de son mandat. La participation de la commune au Jour de la Nuit, le 10 octobre, pour la deuxième année consécutive, en a été une très belle illustration.

Eclairer juste : l'engagement de la commune de Valleraugue

DSEV : *Quels ont été les temps forts du Jour de la Nuit à Valleraugue cette année ?*

TV : Avec Karine Boissière, adjointe à l'environnement et élue référente du Parc, dont je salue l'engagement et l'efficacité, nous avons organisé une extinction de l'éclairage public dès 20 h sur Valleraugue, l'Espérou et le

hameau d'Ardailles. La soirée a été particulièrement festive dans le bourg de Valleraugue : balade dès 19h depuis la maison de pays jusqu'au belvédère, observation du ciel étoilé dans l'obscurité, pique-nique à la lueur d'un feu de camp, présentation de travaux réalisés par des écoliers sur le thème de la nuit et, clou de la soirée, coulée de bronze proposée par Dominique Villiers, fondateur d'art, dans des moules fabriqués préalablement par le public.

et les gens savent que l'amélioration de l'éclairage est un vrai enjeu pour la biodiversité. La commune de Valleraugue a adhéré à la charte du Parc national et en est fière. Elle est volontaire pour partager les valeurs du Parc national et porter des projets en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable sur le territoire.

DSEV : *Que prévoyez-vous concrètement pour moderniser l'éclairage de Valleraugue ?*

TV : Nous souhaitons progressivement nous tourner vers des dispositifs permettant d'adapter le niveau d'éclairage aux besoins réels, de réduire l'intensité lumineuse à certaines heures et à certains endroits. Il faudra également prévoir de remplacer certains lampadaires dont les flux lumineux sont inadaptés et qui éclairent inutilement le ciel. Gageons que ce ne seront bientôt plus les lumières de nos villes mais la pénombre de nos villages et la beauté de notre ciel étoilé qui attireront les voyageurs... ●

DSEV : *Que traduit la participation de votre commune au Jour de la Nuit ?*

TV : Pour moi, il s'agit d'une belle opportunité de sensibiliser mes concitoyens à la question de la pollution lumineuse. Le Jour de la Nuit permet de redécouvrir la beauté de la nuit et ses surprises. C'est aussi l'occasion de constater que l'on n'a pas besoin d'un éclairage intense, par tout, tout le temps. Bien sûr, chacun comprend l'argument économique et l'intérêt de réduire les dépenses liées à l'éclairage public. Mais au-delà, la préoccupation environnementale est de plus en plus partagée



Dominique Villiers, fondateur d'art, coule le bronze dans les moules réalisés par le public.

© M. Monnot

Les mégalithes du Parc national



Le dolmen de Pierre Plate sur le causse Méjean

Avec plus de 600 sites mégalithiques connus à ce jour, le Parc national des Cévennes porte de manière bien visible l’empreinte de la préhistoire. Un témoignage précieux des premiers habitants des Causses et des Cévennes, à découvrir au détour de nombreux chemins...

Se promener sur des sentiers jalonnés de dolmens ou de menhirs, c’est imaginer les Causses et les Cévennes il y a 5 000 ans... Nous sommes à la fin du Néolithique, les premières communautés agro-pastorales en provenance du Moyen-Orient se sédentarisent. Pour la première fois de leur histoire, les populations locales “dessinent” le paysage. Les villages apparaissent. C’est le début de l’agriculture et de l’élevage, ainsi que de la construction de mystérieux monuments de pierre : les mégalithes. Au pied de ces pierres de taille imposante, on mesure la volonté de ces hommes d’affirmer une monumentalité exacerbée et on devine l’importance des travaux collectifs nécessaires à leur construction. Mais les mégalithes ne sont pas seulement de gros cailloux posés dans le paysage par pur défi architectural ! Ils sont liés à une certaine perception du

monde et à des pratiques complexes qui n’ont pas encore révélé tous leurs mystères...

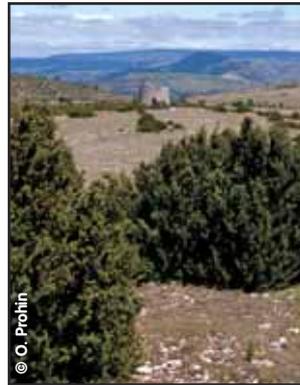
Parmi les mégalithes, on distingue généralement les dolmens et les menhirs. Les premiers sont des sépultures collectives construites à partir de 3 500 av. J.-C. et parfois utilisées jusqu’à l’âge du fer. Les morts y étaient déposés, avec quelques objets personnels, dont certains sont restés enfouis jusqu’à nos jours. Dans le Parc national, les dolmens sont particulièrement remarquables au sud du causse Méjean et sur le causse Noir, sur les hauteurs d’Anduze, ainsi que sur le plateau des Gras en Ardèche.

Les menhirs sont plus énigmatiques, ouvrant la voie à beaucoup d’interprétations, des plus rationnelles aux plus ésotériques. Ces blocs de pierre ont été extraits, mis en forme, dépla-

cés, parfois sur des kilomètres, avant d’être érigés. Ils semblent avoir participé à l’organisation du territoire des sociétés anciennes. Avec près de 200 monuments connus à ce jour, dont 70 sont dressés, la cham des Bondons, sur le mont Lozère, représente la deuxième concentration de menhirs en France. Des menhirs plus ou moins organisés en alignements se retrouvent par ailleurs sur l’ensemble du territoire du Parc national. Malgré leur apparente robustesse, les mégalithes sont très vulnérables et subissent les outrages de l’érosion ou de destructions plus radicales par la main de l’homme. Chacun est donc responsable de leur conservation. Il ne faut bien sûr ni les graver ni les escalader, mais imaginer plutôt ce qu’ils ont pu contempler tout au long des 50 siècles qui se sont écoulés depuis leur création. ●



Parcourir, séjourner, voir



Le sentier du Pradal

Situé à proximité du dolmen de Pierre Plate, le départ du sentier d'interprétation du Pradal se fait depuis la RD 16, au-dessus de Florac en direction de Chanet. Ce sentier longe l'abîme rocheux des couronnes et offre une vue vertigineuse sur Florac.

A l'horizon, ce sont les somptueuses crêtes du mont Lozère. Si l'on tourne le dos à la vallée, les espaces agropastoraux emblématiques du plateau du Méjean s'étalent à perte de vue. La ferme et le moulin du Pradal animent le paysage. Durée : 1h30. Dépliant disponible à la Maison du Parc de Florac et sur www.cevennes-parcnational.fr

Le domaine de Pradines

Cet ancien site templier situé à 900 m d'altitude sur le causse Noir est un lieu unique pour les amoureux de nature et de paysages grandioses. Quatre gîtes sont aménagés dans l'ancienne bâtisse du XIII^e siècle, à l'architecture typiquement caussenarde. Chacun peut accueillir entre 4 et 8 personnes. Quatre yourtes sont également proposées. A proximité, se trouvent les dolmens et menhirs de Gras,

et le coffre de pied de Bélugues, magnifique sépulture mégalithique. Entreprise signataire de la charte européenne du tourisme durable
Domaine de Pradines
D 28, route de Millau
30750 Lanuéjols
www.domaine-de-pradines.com



Le bois de Paiolive

Le bois de Paiolive se situe au sud du Plateau des Gras (Ardèche) et s'étend sur les communes des Vans, de Banne et de Berrias-et-Casteljalou. Occupé à l'époque préhistorique, il compte quelque 400 dolmens. Ce site naturel exceptionnel par sa géologie et sa biodiversité est considéré comme un haut-lieu de naturalité. On y trouve, notamment, une grande variété de mousses et hépatiques, et la cétoine bleue, insecte très rare en France, témoin de la faune des grandes forêts de chênes qui ceinturaient la Méditerranée il y a environ 12 000 ans.

www.bois-de-paiolive.org



Zygodon forsteri, mousse présente dans la Réserve naturelle Grads de Naves

Balades à la découverte des mégalithes

Dolmens et Menhirs (Edition Parc national des Cévennes - Collection Détours) : pour voir ou revoir ces imposants monuments de pierre, témoins des premiers habitants sur les causses de Sauveterre, Méjean et Noir, et sur la cham des Bondons, cet ouvrage propose une sélection de 27 sites, accessibles pour la plupart en voiture. Ces sites sont regroupés sur trois cartes, une par secteur géographique. Une notice détaille leur configuration, leur histoire et ce que l'archéologie nous révèle. (6 € - En vente dans les Maisons du Parc et à la boutique en ligne sur www.cevennes-parcnational.fr)

Balade au Pays des Menhirs : sur la cham des Bondons, cette boucle de deux heures, sans difficulté particulière, mène à la découverte de l'une des plus grandes concentrations de menhirs de France. Après une descente par une large draille (chemin de transhumance) offrant une superbe vue sur les Causses, le sentier atteint le hameau des Combettes où l'on peut voir une exposition dans le four à pain. La remontée s'opère en douceur dans la combe des Cades, site Natura 2000, entre pâturages et forêts de pins. Parking : croisement de la D 35 et de la route des Combes. Dépliant gratuit à disposition dans les Maisons et relais d'information du Parc.

> Les nouveaux arrivés

Fanny Asencio a rejoint le Parc national le 1^{er} mars. Elle est en charge, au Secrétariat Général, du mandatement et de l'ordonnancement des factures. Elle est basée au siège à Florac. 04 66 49 53 20.



Chantal Blecon est le nouveau régisseur des recettes du Parc (gestion des recettes des boutiques et des points de vente du Parc). Elle a pris ses fonctions le

14 septembre à Florac. 04 66 49 53 05.



Florence Boissier a intégré le service Accueil et Sensibilisation le 1^{er} septembre, comme technicienne Accueil et Sensibilisation sur le massif Causses-Gorges.

Elle est basée dans les locaux du Villaret (Hures-la-Parade).

04 66 65 75 28 - 06 72 38 44 92.



Olivier Brun a rejoint le pôle agri-environnement du service Développement durable en tant que technicien Agri-environnement du massif Causses-Gorges

le 1^{er} septembre. Il est basé dans les locaux du Villaret (Hures-la-Parade). 04 66 65 75 29 - 06 70 07 58 08.



Benoît Deffrennes a pris fin août ses fonctions de garde-moniteur sur le massif du Mont Lozère (secteur de Bédoues, Cocurès, Le Pont-de-Montvert). Il est

basé dans les locaux du Pont-de-Montvert. 04 66 45 22 77 - 06 99 76 93 04.



Eric Dessoliers occupe le poste de chargé de mission Urbanisme et Paysages au sein du pôle Architecture, Urbanisme et Travaux du service

Développement durable depuis le 1^{er} mars. Il est basé à Florac.

04 66 49 53 63 - 06 99 76 87 11.



Emilien Hérault a rejoint début août l'équipe du massif des Vallées cévenoles en tant que garde-moniteur (secteur de St-Germain-de-Calberte, Cassagnas,

Molezon, Ste-Croix-Vallée-Française). Il est basé dans les locaux des Crozes-Bas

(Cassagnas). 04 66 42 98 47 -

06 08 94 51 93.



Laurette Valleix a pris ses fonctions de technicienne Agri-environnement du massif de l'Aigoual le 1^{er} mars. Elle est basée dans les locaux du Vigan.

04 67 81 20 06 - 06 99 76 80 94.

> Quand adresser une demande de subvention au Parc ?

- Les dossiers déposés avant le 30 novembre sont examinés par une commission fin janvier de l'année suivante et la décision est prise par le bureau fin février.
- Les dossiers déposés avant le 15 avril sont examinés par une commission fin mai et la décision est prise par le bureau fin juin.

Contact :

Christophe Palisses-Save - Gestion des procédures - 04 66 49 53 38

> Le Festival Nature 2016

L'édition 2016 du Festival Nature aura pour thématique **Des paysages et des hommes**. Il sera question des paysages cévenols et caussenards et des interactions entre le milieu, les hommes et leurs activités. La fiche-projet 2016 sera bientôt disponible sur cevennes-parcnational.fr, rubrique Festival Nature.

Contact : Florence Laupies, coordinatrice Festival Nature : 04 67 81 56 38
06 99 76 40 49

> La marque Esprit parc national se déploie

Lancée en juillet 2015, la marque  sera attribuée à une nouvelle série de prestations touristiques en janvier prochain lors d'une session de la commission Tourisme. Aujourd'hui, ce sont 8 hébergements et 7 sorties accompagnées qui sont marqués. A noter : les règlements d'usages pour les catégories Restaurants, Séjours forfaitisés, Sites et lieux de visite, et également Fruits, fleurs et plantes cultivés ou issus de cueillette, et Vin sont en cours d'élaboration.

www.espritparcnational.com



> nouveautés

> à la boutique

Ouvrages en vente dans les Maisons du Parc, les relais d'info du Parc et à la boutique en ligne www.cevennes-parcnational.fr



Au pays de Jouany, les pasteurs de la restauration du protestantisme - Edition Parc national des Cévennes. 5 €

Ce deuxième volet des "Chemins de la liberté" poursuit la mise en valeur de la mémoire protestante dans les Cévennes et le Bas-Languedoc. Le premier livret, Au pays des premiers camisards, a été édité en 2011. Il présente 33 sites autour de Génolhac, le Collet-de-Dèze, la Grand-Combe et Cendras. Un itinéraire de randonnée de 35 km et 4 étapes, reliant Génolhac au Collet-de-Dèze, permet aux marcheurs confirmés de partir sur les pas du chef camisard Jouany.

Les secrets des plantes et de leurs usages - Maryse Romieu. Edition Gilletta.nice-matin. 22,50 €

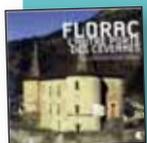
De splendides aquarelles représentant le monde végétal illustrent ce bel ouvrage qui nous apprend beaucoup sur les plantes, leurs secrets, leurs usages.

Les Orchidées sauvages des Causses et des Cévennes - Denis André. Coédition Tdo & ASFP. 15 €

Plus de cinquante orchidées sauvages sont photographiées dans leur milieu naturel, avec des indications simples pour les reconnaître, les comprendre et apprendre à les protéger.



Florac, l'autre porte des Cévennes - Texte Jean-Paul Chabrol. Photographies : Michel Verdier. Edition Alcide. 12 €



Un saisissant parcours photographique de Florac dans lequel la « capitale » du Parc national des Cévennes dévoile ses ponts, ses rues, ses petits recoins et autres bijoux cachés ...

Cévennes, Regards croisés. Patrick Cabanel, Thierry Vezon et Camille Penchinat. Edition Alcide. 34,90 €

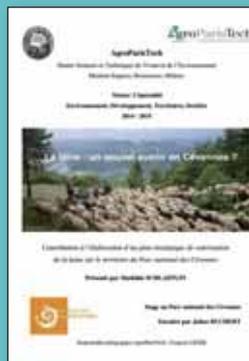
Les activités des hommes et des femmes en Cévennes nous conduisent au royaume de la culture empaysagée, au cœur d'une histoire qui se lit sur les arbres, les murs et les chemins. ...



Lozère, Terre sauvage - Annabelle Chabert. Ed. Equinoxe. Collection Impression du Sud. 24 €

Ce livre témoigne de la profonde affection de l'auteur pour la Lozère, ses paysages et son patrimoine variés.

> au centre de documentation et d'archives



SCHLAEFLIN Mathilde. La laine : un nouvel avenir en Cévennes ? : Contribution à l'élaboration d'un plan stratégique de valorisation de la laine sur le territoire du Parc national des Cévennes. AgroParisTech ENGREF, Parc national des Cévennes, 2015. 133 p.

La laine, longtemps oubliée fait aujourd'hui l'objet d'un nouvel intérêt chez certains éleveurs ovin des Cévennes. De son côté, le Parc national des Cévennes s'interroge sur son propre rôle face à l'émergence d'initiatives mettant en valeur les laines de pays. Ce mémoire professionnel a pour objectif d'apporter un cadre de réflexion en vue de l'élaboration d'un plan de valorisation stratégique de la laine sur le territoire du Parc national des Cévennes. La première partie se présente comme un guide théorique permettant de connaître la laine et ses conditions de valorisation. Un travail de recherche s'applique ensuite à apporter un éclairage historique mettant en évidence l'importance de la laine, en tant que ressource principale de l'élevage ovin, du Moyen Âge au XX^e siècle. A ces recherches viennent s'ajouter un bilan du potentiel lainier et un état des lieux actuel de la filière laine en Cévennes à partir de données collectées lors d'enquêtes sur le terrain. La partie suivante porte sur l'analyse d'initiatives de valorisation de la laine en France et en Europe de 1950 à aujourd'hui. Ce travail de recherche, encadré par l'association Atelier-Laines d'Europe, se veut être une source d'enseignements et d'inspiration pour les nouveaux porteurs de projet. Enfin, le suivi des initiatives en cours sur le territoire du Parc tient une place importante dans ce mémoire. L'accompagnement opérationnel de la démarche Terra Rural et de l'initiative des éleveurs de brebis Raïole constitue la base de la réflexion finale menée sur le rôle du Parc quant à l'émergence d'une nouvelle filière laine en Cévennes. (Résumé de l'éditeur)

Cote : DOC EN PDF (s'adresser au centre de documentation et d'archives)

Consultable au **Centre de documentation et d'archives** à Génolhac, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 11h30 de préférence sur réservation (04 66 61 19 97 ou doc@cevennes-parcnational.fr).

Consultez la base documentaire sur : www.cevennes-parcnational.fr

A vos ordinateurs, tablettes et smartphones ! En 2016, le Parc national vous donne rendez- VOUS :

- ▶ sur le site cevennes-parcnational.fr entièrement renouvelé, pour suivre les actualités et connaître les actions du Parc ;
- ▶ sur la nouvelle plateforme destination.cevennes-parcnational.fr pour accéder à toute l'offre de découverte du Parc national - randonnées, sites de visites, séjours écotouristiques, animations du Festival Nature - et préparer votre séjour dans ces lieux exceptionnels, sur les pas de la marque Esprit parc national !

